

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 08.06.2026
Date d'affichage du compte-rendu : 16.06.2026
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27
Nombre de Conseillers Municipaux présents ou représentés : 27

Le quinze juin deux mille vingt-six, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Fabrice **Michelet** Maire, Mme Emilie **BAUDREZ** 1^{ère} Adjoint, M. Frédéric **WATTEBLED** 2^{ème} Adjoint, Mme Christelle **BIET** 3^{ème} Adjoint, M. Patrick **PETIT** 4^{ème} Adjoint, M. Christian **GOUJEAU** Maire-délégué de Crézières, Mme Marie-Claire **VEQUE** Maire-déléguée de La Bataille, M. Claude **PAILLAUD**, M. Patrick **COIRAULT**, Mme Véronique **LIBEAU**, M. Lionel **COIRIER**, Mme Christiane **WAROUX**, Mme Gilberte **PAYEUR**, Mme Sophie **ROBION**, M. Jean-Claude **LORETTE**, M. Stéphane **DIONNET**, M. Christophe **DURAND**, Mme Virginie **BAUDON**, M. Jérôme **BARRITAU**, Mme Angélique **BOURSIER**, Mme Alexandra **GLE** et Mme Mélanie **PAPILLAUD**,

Etaient absents : Mme Yveline **BRUN**, M. Pascal **LHOMME**, Mme Françoise **CHASSIN**, M. Stéphane **HAYE** et M. Yohan **BAUDOUIN** qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leur lieu et place, à Mme Christiane **WAROUX**, Mme Angélique **BOURSIER**, Mme Gilberte **PAYEUR**, M. Fabrice **Michelet** et M. Patrick **PETIT**.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Patrick **PETIT**

Monsieur le Maire accueille l'assemblée qui délibère comme suit :

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 18 MAI 2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, adopte le compte rendu de la séance du 18 mai 2026.

INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU

Fabrice MICHELET présente ce dossier

Comme à l'occasion de chaque réunion, quelques informations de la CDC Mellois en Poitou sont communiquées et commentées en ce qui concerne :

- Le Rythme scolaire à la rentrée :
 - Officialisation des 4 jours – décision de la Directrice Départementale de l'Education Nationale.
 - Mise en place d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) les mercredis toute la journée (à la carte).
- La Journée de présentation des services de la Communauté de Communes MP à Saint Martin les Melle le 6 juin
- Le Syndicat 4B : Election du comité exécutif

Le conseil municipal prend acte de ces informations.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Emilie BAUDREZ présente ce dossier

La commission Animations réunie le 3 juin 2026 a étudié les demandes déposées, afin de présenter une proposition d'attribution à l'assemblée.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE à l'unanimité :

- *D'attribuer une aide de 1000€ à l'APE de Chef-Boutonne pour contribuer au concours d'une compagnie professionnelle qui a travaillé avec les élèves au cours de l'année scolaire pour le spectacle de la Fête d'école du 12 juin*
- *D'attribuer une aide de 1800€ à l'association Maison pour Tous pour l'organisation du Festival de Musique le 1^{er} aout 2026*

ENQUETE PUBLIQUE POUR L'EXPLOITATION D'UNE UNITE DE METHANISATION A VILLEFOLLET

Fabrice MICHELET présente ce dossier

Le conseil municipal avait par délibération du 24 mars 2025, émis un avis sur le projet de la Société « Deux-Sèvres Biogaz » relatif à l'exploitation d'une unité de méthanisation à Villefollet.

L'arrêté préfectoral de décembre 2025 stipule un refus de ce projet en l'absence de réponses non fournies.

Une synthèse du projet transmis dans son intégralité aux élus avec la convocation, est commentée par le maire.

Après en avoir longuement délibéré, le conseil municipal par 19 voix pour (1 contre, 6 abstentions) confirme la décision du 24 mars 2025 en ces termes :

Avis favorable à condition que les effluents récupérés pour le méthaniseur ne soient que des déchets organiques et non des produits agricoles destinés à la consommation alimentaire (humaine et animale)

TERRAINS AUX ABORDS DE LA BOUTONNE

Fabrice MICHELET présente ce dossier

Le maire rappelle le contexte : La commune a fait l'acquisition de plusieurs parcelles en 2024 et 2025 dans « les Ourenardies », dans le but de disposer de terrains le long de la Boutonne et de maîtriser ses abords. La plupart d'entre eux sont inexploités depuis plusieurs années. Actuellement, la commune n'a pas de projet précis mais l'acquisition est une opportunité pour maîtriser le foncier.

À la suite des 1ers achats, plusieurs propriétaires se sont spontanément manifestés auprès de la collectivité pour proposer leur jardin à la collectivité. Par la suite, tous les propriétaires ont été contactés afin de connaître leur volonté. Certains ne sont pas vendeurs, d'autres ont évoqué de possibles échanges.

Il est précisé que les transactions sont totalement volontaires.

Un point est fait sur les parcelles déjà acquises et celles proposées à l'achat :



Vendeurs	Parcelles	Prix
RAYNAUD André	AE 160	40 €
PICHAULT Patrice	AE 164	300 €
TAPIN Pierre	AE 139	250 €
LEFEBVRE Romain	AE 126	50 €
CHEVALIER Armelle	AE 138	100 €
Famille GAGNAIRE	AE 167	1 €
	AE 134	
NEWBERRY David	AE 136	1 €
FERRY REY Jean Baptiste	AE 130	1 €
	TOTAL	743 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité valide les achats par la commune, des terrains proposés et autorise le maire ou son représentant à signer les actes à intervenir qui seront dressés par l'Etude Prestat. Les frais sont pris en charge par la commune.

Les acquisitions représentent après l'ensemble de ces transactions, 4900 m² soit 75% de la surface totale de 6500 m². (Matérialisée en jaune (achats antérieurs) et en bleu foncé (achats du 15.06.2026)).

SECURITE - CONVENTION AVEC LE MINISTERE DE LA JUSTICE

Fabrice Michelet présente ce dossier

Dans le cadre des réflexions liées à la sécurité, différents dispositifs peuvent être mis en œuvre.

Il existe une pluralité d'outils dont les enjeux sont les suivants :

- Apporter de la sécurité dans la commune
- Contribuer à la résolution des problèmes d'insécurité ou de troubles

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, valide et autorise la signature des conventions qui prévoient respectivement la mise en place de chacun de ces 2 dispositifs :

- La transaction municipale (Compensation financière ou de temps de réparation pour éviter le dépôt de plainte)
- Le rappel à l'ordre

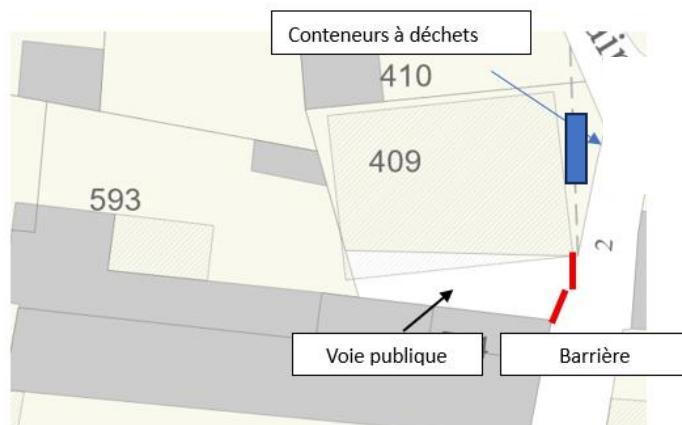
Dispositifs	Prévention	Curatif
CDDF	X	
Rappel à l'ordre		X
Transaction municipale		X
Caméras vidéoprotection	X	X
Garde-champêtre	X	X

CONVENTIONS AVEC DES RIVERAINS

Christian Goujeau présente ce dossier

Monsieur et Madame Garcin sont propriétaire des parcelles B0409 et B0593 situées rue des Marronniers à Crézières. Une barrière clôt la partie publique depuis de nombreuses années.

Quatre bacs ordures ménagères et emballages ménagers sont situés physiquement sur la voie publique, mais également pour partie sur la parcelle privée B0409.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les conditions dans lesquelles la commune met à disposition des bénéficiaires, une impasse publique, rue des marronniers à Crézières, et obtient le maintien des bacs « emballages et ordures ménagères » sur l'emplacement actuel.

La mise à disposition est accordée pour une durée de 1 an, à compter de la date de la signature de ladite convention. Elle sera renouvelée tacitement chaque année à la date de mise en œuvre.

CONVENTION AVEC ENEDIS POUR L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR

Patrick Petit présente ce dossier

Enedis propose la signature d'une convention pour la mise en place d'un transformateur rue Eugène Lucas. **Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, valide ladite convention et autorise sa signature**

BUDGETS - DECISION MODIFICATIVE

Frederic Wattebled présente ce dossier

Un ajustement des résultats de l'exercice 2025 est nécessaire sur le budget principal de la commune. Après en avoir fait la présentation devant la commission Finances, l'ensemble du conseil municipal en prend connaissance. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité valide ainsi la section d'investissement du budget 2026 de la collectivité

INVESTISSEMENT DEPENSES				INVESTISSEMENT RECETTES			
	BP 2025	CA 2025	BP 2026		BP 2025	CA 2025	BP 2026
déficit reporté	- €	- €	210 427,64 €	Excédent reporté	307 638,25 €	307 638,25 €	
Remboursement annuel en capital des emprunts	181 000,00 €	180 838,44 €	191 000,00 €	FACTVA	220 000,00 €	331 098,92 €	130 000,00 €
Remboursement anticipé emprunts	- €	- €	- €	excédents de fonctionnement	535 000,00 €	535 000,00 €	500 000,00 €
Rar dépenses équipement	1 355 150,02 €		113 804,00 €	Subventions année N	28 700,00 €	20 503,00 €	134 799,51 €
Nouveaux travaux	550 000,00 €	1 729 521,83 €	784 600,00 €	subventions RAR	562 746,20 €		533 224,00 €
Réserve non affectée	234 075,43 €		332 757,36 €	AC investissement	40 276,00 €	40 276,00 €	40 276,00 €
	- €		- €	Taxe aménagement	500,00 €	325,92 €	- €
	- €		- €	fonds de concours MEP	- €	- €	3 000,00 €
avance remboursable SPIC	- €		- €	Emprunt réalisé	- €		- €
	- €		- €	nouveaux emprunts	437 865,00 €	437 865,00 €	- €
	- €		- €	ventes diverses	- €	18 225,54 €	103 789,49 €
Rembt FCVTA	61 500,00 €		61 500,00 €	transfert vers budget spic	370 000,00 €		370 000,00 €
transfert vers budget spic	141 000,00 €		141 000,00 €	Rbt SPIC	20 000,00 €	9 000,00 €	20 000,00 €
opération d'ordre	- €		- €	opération d'ordre	- €		- €
Total des dépenses	2 522 725,45 €	1 910 360,27 €	1 835 089,00 €	Total des recettes	2 522 725,45 €	1 699 932,63 €	1 835 089,00 €

Cette modification n'a aucune implication sur les investissements 2026 tels que prévus mais minorent la réserve des investissements possibles, à un montant sensiblement égal à celui de la moyenne des 3 années précédentes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, valide cette décision modificative, sur le budget principal.

TRAVAUX RUE DU COMMERCE

Fabrice Michelet présente ce dossier

Le maire rappelle la chronologie de ce dossier de rénovation de la rue du commerce jusqu'à la tête noire validé lors de la précédente mandature :

- 3 septembre : rencontre CD et avis ATT
- 19 septembre : rencontre Franck Buffeteau
- 23 septembre : rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France
- 20 octobre ; validation plan financement et dépôt demande de subvention (CD79 et DETR)
- 24 septembre : COPIL voirie
- Octobre - décembre : travaux 4B pour réseau d'eau
- Mars : acceptation permis d'aménager
- 3 juin : rencontre A2i / Eurovia / Concessionnaires



Une présentation complète du dossier, est faite avec le plan de financement correspondant qui sera à revoir pour tenir compte de la décision préfectorale quant à l'attribution de la DETR « Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux ».

Après en avoir longuement délibéré, le conseil municipal valide le plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Maitrise d'œuvre	10 906,39 €	DETR	101 802,55 €
Etude Orange	1 963,64 €	CD	18 088,33 €
Travaux rue du commerce	213 111,00 €		
Travaux carrefour tête noire	98 500,00 €	FCTVA	53 376,07 €
Total HT	324 481,03 €		
TVA	64 503,48 €	Autofinancement	215 717,54 €
Total TTC	388 984,50 €	Total TTC	388 984,50 €

Le planning de travaux qui auront lieu à compter de la fin août et jusqu'à la fin du mois de novembre est le suivant :

- Rue du commerce du 31 août à mi-octobre
- Carrefour tête noire : de la mi-octobre à fin novembre
- Enrobés et finition pour une réouverture à la mi-décembre

Il est précisé que les riverains seront invités à une réunion d'informations le 6 juillet 2026

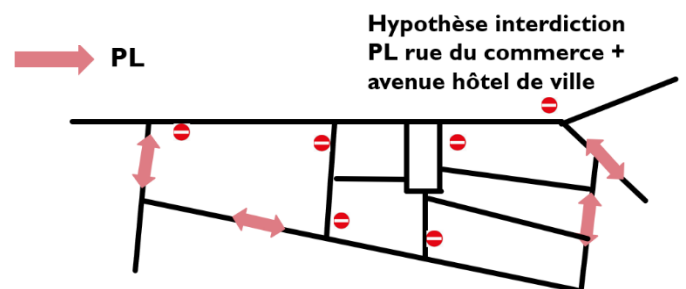
Le sens unique institué depuis la tête noire vers le centre-ville sera irrévocable après les travaux, conformément à la décision du conseil municipal précédent.

Le maire souhaite que soit menée une réflexion sur le maintien ou l'interdiction du trafic des poids lourds, dans le sens Est -Ouest.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, considère qu'il est opportun de faire un essai de 6 mois pour enlever le flux des poids lourds devant les écoles

Un travail préparatoire est nécessaire avant, avec le Conseil Départemental 79

Le schéma suivant est validé pour cet essai



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Christelle Biet présente ce dossier

A chaque renouvellement de conseil municipal, nécessité de réaliser une analyse des besoins sociaux afin de définir les axes à travailler et adapter au mieux les actions à mener. C'est une réelle aide à la décision en matière sociale.

L'agence « Geoptis » a été missionnée pour réaliser cette analyse dont le coût est de 4 190€.

La présentation de la mission sera faite aux membres du centre communal d'action sociale, lors de la prochaine réunion le 29 juin 2026.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Emilie Baudrez en charge de l'animation et de la communication

- Evoque les prochaines animations et notamment l'animation « **Javarzay en fête** » **organisée cette année sur le site du château de Javarzay,**

- Annonce la date de la prochaine réunion de la commission Culture – Communication programmée le 15 juillet.

Patrick Petit en charge des services techniques

- Indique que des rendez-vous sont pris avec plusieurs entreprises pour échanger au titre de la réfection du terrain de foot stabilisé,

- Rappelle que la réunion de la Commission Techniques et Environnement aura lieu le 1^{er} juillet.

Frederic Wattebled en charge des Finances et Ressources Humaines

- Annonce la date de la prochaine réunion de la commission fixée le 7 juillet,

- indique que le Conseiller au Décideurs Locaux (CDL) est venu lors de la précédente réunion, pour commenter l'analyse plutôt favorable de la situation financière de la collectivité.

Alexandra GLE en charge du journal, des livrets d'accueil et des élus référents

- demande à ce que « l'Echo des sources » soit distribué avant le 3 juillet car il est fait mention de l'organisation du Critérium cycliste, ce même jour.

Sophie ROBION informe les élus de sa participation avec Nicole Bettan et Christophe Durand à l'assemblée Générale de l'association Petites Cités de Caractère de Nouvelle Aquitaine

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire évoque les questions diverses avant de clore la séance à 23 heures :

- Plan communal de sauvegarde – réunion de présentation aux nouveaux élus le 17 juin,
- Visite du cimetière naturel organisée par la ville de Niort en présence de la conservatrice et visite du terrain de foot à celles sur belle au retour, le 4 juillet à partir de 14h30-17h,
- Organisation de diverses réunions : urbanisme, déchets ...
- Commerce Place Cail : la commission s'est réunie 2 fois pour examiner un dossier de candidature qui malheureusement, ne pourra pas être concrétisé, la candidate n'ayant pas eu l'accord de son financeur.
- Les grands électeurs seront systématiquement conviés aux réunions politiques des candidats aux sénatoriales qui seraient organisées sur le territoire.

Ainsi délibéré en mairie de Chef-Boutonne le 15 juin 2026.

Le secrétaire de séance
Patrick PETIT

Le Maire
Fabrice MICHELET